

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240112_P_007
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de le Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec « L'UFCV RHONE ALPES » pour l'organisation d'une formation générale au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.

N° 20240112_P_007

Le Président,

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

UFCV RHONE ALPES
2 place Benoit Crépu
69005 LYON

N° SIRET : 775 685 621 00499

Pour l'organisation d'une formation BAFA générale

Dates : Du 25 février au 3 mars 2024

Lieu : Saint Etienne

Participant : SECHI Laura

Montant : 399€ TTC

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 12 janvier 2024

Le Président,

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20240112-20240112_P_007-AU
Reçu le 16/01/2024

